

Démarche : Département du Loiret - Formulaire de demande de viabilisation
télécom

Organisme : Haut débit- Très haut Débit

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Formulaire

Vous faites construire, vous avez besoin d'internet et du téléphone.

Vous pouvez utiliser ce formulaire pour initier une demande de viabilisation télécom de votre terrain.

A NOTER : Le Département du Loiret utilise la plateforme demarches.adullact.org pour publier et suivre les différentes démarches. A ce titre, les notifications seront réceptionnées avec l'adresse ne-pas-repondre@adullact.org

Identification

Adresse

Adresse du terrain à viabiliser télécom.

Si non existante, mentionner l'adresse la plus proche

Complément d'adresse

Téléphone fixe ou portable

Coordonnées du lotisseur - aménageur

Uniquement si votre habitation fait partie d'un lotissement

Département du Loiret - Formulaire de demande de viabilisation télécom

Avez vous déjà déposé une demande sur le formulaire

Url formulaire : <https://demarches-en-ligne.loiret.fr/url/departement-du-loiret-Haut-debit.htm>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez le numéro de dossier

Toutes précisions utiles

Documents joints

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographies de la rue avec les infrastructures existantes

Exemple infrastructures :

- poteau

- chambre télécom sur trottoir ou chaussée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photographies du terrain privé

Photographie du terrain privé :

- compteur électrique

- regard béton télécom

- sortie de fourreaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de masse ou plan des réseaux sur la partie privative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat de numérotation (délivré par votre mairie)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de localisation

J'accepte que les données renseignées dans le présent formulaire soient utilisées dans le cadre de la présente demande par les services départementaux concernés ainsi qu'au délégataire du Département du Loiret et soient conservés pour une durée maximale de 12 mois à compter de son traitement

* Justification de la durée de conservation : Durée d'utilité administrative

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La gestion de vos données

Département du Loiret - Formulaire de demande de viabilisation télécom
Le formulaire a pour objet la gestion des requêtes de premier niveau des différents interlocuteurs (particuliers ou organismes) du Département. Sa finalité est la réception et la gestion des demandes, l'historique des demandes et des réponses apportées, le suivi statistique d'activité et les statistiques des relations avec les publics. Il n'y a aucune décision automatisée.

Sa base légale relève de l'article 6-1 du RGPD ; le traitement relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie le Département. A noter qu'à défaut de fourniture des données mentionnées comme obligatoires dans le formulaire, la demande ne pourra être traitée.

Les données traitées sont celles fournies par les demandeurs (identifications, coordonnées, objet de la demande, pièces jointes), et celles produites par les services (n° d'enregistrement, suite donnée, données relatives au demandeur enregistrées dans les traitements du Département dans le cadre de l'exercice de ses droits, historique, statistiques). Ce traitement concerne les demandeurs, les services instructeurs des demandes, les prestataires concernés. Les destinataires des données sont les agents et hiérarchiques du Département concernés par le traitement de la demande, et éventuels partenaires et prestataires autorisés.

Les données bénéficient de la politique de sécurité des systèmes d'information du Département. Elles ne sont pas transférées hors UE.

Pour l'exercice de vos droits d'accès, rectification, effacement, limitation des données vous concernant, votre interlocuteur est le délégué à la protection des données (DPO) que vous pouvez contacter via le formulaire en télé service dédié ; ou par courrier : Délégué à la protection des données, Département du Loiret, 45945 Orléans.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.